

DROITS

pluriels



BULLETIN DU
CENTRE MAROCAIN
POUR LA COOPÉRATION
ET LES DROITS DE L'HOMME

POUR UNE VÉRITABLE LOI D'AMNISTIE GÉNÉRALE

Le plus ancien détenu politique connu au Maroc, Ahmed KHAYAR, condamné à mort en 1972 et incarcéré à la prison centrale de Kénitra, a vu sa peine commuée à 30 ans de prison. Après 20 ans de détention dans le quartier spécial réservé aux condamnés à mort, il devrait supporter une décennie supplémentaire dans des conditions de détention insupportables.

Les militants Ahmed REKIZ, Abdellah HERRIF, et Ahmed BENACER ont recouvré leur liberté après plus de 17 ans de détention pour délit d'opinion... De même, les militants Abdelkarim BIKKARI et Khalid NARDAM ont pu quitter la prison de Marrakech après 8 ans de détention.

S'agit-il pour autant d'un changement réellement significatif en matière de respect des droits de l'homme et des libertés dans notre pays?

La réponse ne peut être que négative: des centaines de détenus politiques continuent de croupir dans les geoles marocaines, et le sort de 400 disparus (chiffre confirmé par Amnesty Internationale) reste toujours inconnu. Le bagne de TAZMAMART a été liquidé (effacer les traces du crime?), mais ses rescapés sont toujours au secret; La presse est poursuivie, le PADS vient d'être interdit de Congrès et les violations des libertés, lois et constitution sont quasiment quotidiennes...

Comment s'étonner dès lors que le Parlement Européen refuse de donner son avis conforme au protocole financier en faveur du Maroc, en raison de la situation des droits de l'homme dans ce pays; et ce à une large majorité englobant le Groupe Parlementaire Libéral que l'on ne peut pourtant accuser d'hostilité envers le pouvoir marocain...

Le C.M.C.D.H adresse ses chaleureuses félicitations à tous les détenus enfin libres, et rend hommage à toutes les organisations et personnalités amies qui soutiennent la cause des droits de l'homme au Maroc. Leur solidarité est plus que jamais nécessaire pour l'instauration d'une véritable loi d'amnistie générale qui rendrait la liberté à tous les détenus politiques, et permettrait aux exilés de retrouver leur patrie, sans chantage ni conditions préalables.

QUATRE DETENUS POLITIQUES EN DANGER DE MORT

Quatre détenus politiques: Mustapha BAHNAS, Bouchta KETAMI, Hassan BOUJDAINI, et Abdelhanin HAFID, incarcérés à la prison d'Oujda, ont entamé une grève de la faim illimitée, depuis le 26 Octobre 1991!... Tous des étudiants, ils revendiquent leurs droits aux soins médicaux, aux visites, à la lecture de la presse, et à la possibilité de poursuivre leurs études.

Ces revendications pourtant élémentaires, sont toujours traitées par l'indifférence totale de la part des "responsables", alors que les grévistes sont entrés dans une phase de lésions irréversibles et de danger de mort.

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme, et la Ligue Marocaine de Défense des Droits de l'homme n'ont pas ménagé leurs efforts et démarches auprès du ministère de la justice, du préfet d'Oujda, et de l'administration de la prison, pour dénouer cette situation, mettre les autorités devant leurs responsabilités, et faire prévaloir les droits des détenus, stipulés par les articles 661 et 662 du code pénal.

L'état de santé des quatre jeunes détenus (qui refusent maintenant même l'eau et le sucre) s'est dangereusement dégradé après plus de 3 mois de grève de la faim.

Mustapha BEHNAS est entré dans un état de coma profond dans la soirée du Lundi 27 Janvier 92.

Cette situation tragique a poussé les familles des détenus, après de nombreuses et vaines démarches, à exprimer leur désarroi en occupant jour et nuit le local de la CDT à Oujda. Elles n'y ont pas été à l'abri des brimades, menaces et intimidations de la part des autorités et de la police.

Dans un communiqué daté du 17 Janvier dernier, elles déclarent leur intention de poursuivre leur action de solidarité avec leurs enfants, jusqu'à la satisfaction de leurs revendications, et adressent un appel pathétique à tous les démocrates et à toutes les organisations humanitaires et de droits, pour sauver la vie de ces jeunes détenus politiques.

FEVIER 1992

C.M.C.D.H
Maison des associations
37, avenue de la Résistance
93100 Montreuil